

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
Reclames...
Annonces anglaises...

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS
Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes...
Autres départements...
Etranger et Union postale...

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18.

Après la quatrième page l'annonce...
Le COURRIER DE LYON le service...
quotidien du COURRIER DU RÉPUBLICAIN

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes items like '500 francs', '100 francs', etc.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Nous écrivons sous la haute surveillance du Salut Public, l'organe des conservateurs qui ne veulent rien conserver. S'il nous arrive de lui fournir un argument contre nos doctrines, et cela peut arriver au mieux avisé, il manque rarement de s'en servir.

Chacun son tour. Il disait hier que le parti républicain, — dit modéré, — centre gauche, gauche et union républicaine, était obligé d'arborer le drapeau de la révolution pour enlever les suffrages des des nouvelles couches.

Nous avons nous-mêmes signalé, — pas à l'instar de la presse, — les candidats qui s'avillaient devant les comités, acceptaient leurs ukases, passaient sous toutes les fourches caudines, n'osent pas tenir tête aux meneurs de la démocratie de peur de n'être pas réélu.

En bien ! le Salut Public a-t-il rendu justice à M. Gambetta déclinant le mandat des radicaux de Belleville et se présentant avec le sien ? A-t-il rendu justice dans les mêmes circonstances à M. Andrieux ?

Il nous dit encore, voulant nous effrayer sur les tendances des intransigeants : voyez l'accent qui est fait à « monsieur Bonnet-Duverdier » dans le Rhône.

Pourquoi le Salut Public méconnaît-il l'attitude prise par ses confrères de la presse républicaine et par tout ce qu'il y a d'honorables dans le parti républicain contre le nommé Bonnet-Duverdier ? A-t-il, lui Salut Public, combattu cette candidature comme nous l'avons tous combattue ? Nous sommes à Lyon cinq journaux républicains qui avons dit aux électeurs sur tous les tons et de toutes les manières : ne voteront pour Bonnet-Duverdier que les mal informés ou les malhonnêtes gens.

Le Salut Public que nous classons parmi les bien informés, qu'a-t-il dit ? Rien.

Parbleu ! il est bien trop satisfait que le sieur Bonnet-Duverdier tienne en échec des candidats dont on peut ne pas partager les opinions, mais avec lesquels on peut se rencontrer partout, à table, dans le monde, en voyage et faire honnête commerce en dehors de la politique.

Chacun de nous, qui que nous soyons, se trouverait honoré d'être invité à une partie littéraire, en compagnie de M. Pérut, l'excellent directeur du Salut Public, de M. Thiers, le vaillant capitaine du génie, et de M. le docteur Crestin, qu'on appelle à la Guillotière le médecin des pauvres.

Mais M. Pérut accepterait-il dans un banquet un siège à côté du sieur Bonnet-Duverdier ?

Nous avons signalé quelques communes du canton de Neuville, notamment réactionnaires, dans le sens du Salut public, lesquelles ont donné une grosse majorité au candidat de l'intransigeance. Personne ne s'est inscrit en faux.

Le Salut Public, poursuivant sa thèse, remarque qu'à Belley, l'honorable M. Chaloy qui en 1877 avait eu 11,000 voix contre M. Récamier

5,000, — 16,000 votants, — a été battu cette fois, avec 5,000 voix, par le socialiste communiste M. Roselli-Mollet, 11,000 voix, encore 16,000 votants.

Il y a huit jours un de nos amis de Belley nous écrivait que les royalistes et les cléricaux de cette circonscription donnaient partout le mot d'ordre de voter et de faire voter pour M. Roselli-Mollet.

C'est un pays trop voisin de Lyon pour que nous ne le connaissions pas tous un peu.

Donc le Salut Public doit savoir qu'il y a dans cette région des communes qui ont donné la majorité au candidat socialiste et où pourtant on chercherait un républicain d'une nuance plus accentuée que la gauche modérée.

Nous demandons à notre confrère ce que cela prouve.

L. BARTHENS.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

LE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU NOUVEAU »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 août.

Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée, rue de Grenelle, sous la présidence de M. Jules Ferry.

M. Cazot, le général Farre, Magain et Sadi-Carnot n'assistaient pas à la séance.

M. Constans, ministre de l'intérieur, a communiqué à ses collègues un travail d'ensemble sur les résultats généraux des élections, dressé dans les bureaux de son ministère.

Quelques départements, notamment celui de la Corse n'ont encore fait parvenir au ministère que des résultats généraux ; il convient donc d'attendre que le relevé exact des chiffres des votants par communes et par cantons soit arrivé pour que ce travail d'ensemble soit complètement terminé.

Les dépêches transmises par les préfets s'accordent à constater l'excellente impression produite par les résultats généraux et signalent toutes le profond désarroi que ces résultats ont jeté dans les partis hostiles.

M. l'amiral Cloué a ensuite communiqué à ses collègues les dépêches qu'il a reçues de Saint-Louis et du Sénégal, dépêches qui annoncent que la fièvre jaune continue ses ravages dans les colonies.

Le président du conseil quittera Paris ce soir ou demain pour se rendre dans les Vosges.

Plusieurs membres du cabinet vont se rendre également dans leurs départements pour assister à la session des conseils généraux : en revanche le ministre de l'intérieur ne s'absentera que vers le 7 septembre.

Le scrutin du 21 août

Paris, 23 août.

Le scrutin du 21 août n'a pas trompé les espérances et les prévisions de ceux qui l'attendaient comme une certaine consécration de la République et une défaite définitive des partis réactionnaires.

On connaît maintenant les résultats de 547 circonscriptions sur 557 dont se compose la France y compris l'Algérie et les colonies.

Ces 547 résultats se décomposent ainsi :
406 républicains élus.
76 réactionnaires élus.
65 ballottages.

Les dix résultats qui manquent sont ceux des dix collèges électoraux des colonies : Martinique, Guadeloupe, Réunion, Indes-Françaises, Cochinchine, Sénégal et Guyane.

Ces dix résultats qui manquent seront indubitablement favorables à la cause républicaine ; de sorte qu'on peut estimer que d'ores et déjà il y a 416 républicains élus.

Sur les 65 ballottages qui devront être faits dans quinze jours, il y en a au moins 13 qui tourneront à l'avantage des républicains. De sorte qu'en dernière analyse on peut affirmer que sur 557 membres, la nouvelle Chambre comptera 460 républicains et 97 réactionnaires.

Pour juger du progrès accompli le 21 août, il suffit de se rappeler que la Chambre défunte comptait 335 membres, dont 334 républicains de toutes nuances et 141 réactionnaires de diverses sortes.

Les réactionnaires ont perdu, dans le scrutin de dimanche dernier, 51 sièges, dont 35 sièges bonapartistes et 19 sièges royalistes ; les républicains ont

ont perdu 10 ; d'où, comme résultat final, un bénéfice net de 44 sièges, fait par les républicains : Voici d'ailleurs la liste complète des sièges gagnés et perdus par les républicains :

Sièges bonapartistes gagnés (35)

- Roques (2^e circonscription de Rodez, Aveyron).
- Badel d'Oustrac (Espalion, Aveyron).
- Desloges (2^e circonscription de Caen, Calvados).
- Flandin (Pont l'Évêque, Calvados).
- Genivet (2^e circonscription d'Angoulême, Charente).
- Echassériaux père (1^{re} circonscription de Saintes, Charente inférieure).
- Duc de Padoue (Calvi, Corse).
- Abatucci (Sartène, Corse).
- Sarlands (Nontron, Dordogne).
- Lanaune (Ribérac, Dordogne).
- Taillefer (2^e circonscription de Sarlat, Dordogne).
- D'Aulan (Nyons, Drôme).
- Niel (Muret, Haute-Garonne).
- Lenglé (1^{re} circonscription de Saint-Gaudens, Haute-Garonne).
- Trou (2^e circonscription de Saint-Gaudens, Haute-Garonne).
- Robert Mitchell (La Rèole, Gironde).
- Castaignède (2^e circonscription de Mont-de-Marsan, Landes).
- Bouart (2^e circonscription de Dax, Landes).
- Bizet (Saumur, Maine-et-Loire).
- Lamarois (Valognes, Manche).
- Lepellier d'Annay (Clamecy, Nièvre).
- De Cossé-Brissac (Compiègne, Oise).
- Bianchi (2^e circonscription de Montagne, Orne).
- Livois (1^{re} circonscription de Boulogne, Pas-de-Calais).
- Hernary (1^{re} circonscription de Béthune, Pas-de-Calais).
- De Clercq (2^e circonscription de Béthune, Pas-de-Calais).
- Rouher (1^{re} circonscription de Riom, Puy-de-Dôme).
- D'Ariste (2^e circonscription de Pau, Basses-Pyrénées).
- Baron Larrey (Bagnières-de-Bigorres, Hautes-Pyrénées).
- De Breuil (Argelès, Hautes-Pyrénées).
- Isaëtiens (2^e circonscription du Mans, Sarthe).
- De Septeuille (2^e circonscription d'Amiens, Somme).
- Daghuilhon-Pajol (Lavaur, Tarn).
- De Loqueyssié (2^e circonscription de Montauban, Tarn-et-Garonne).
- De Beauchamp (Montmorillon, Vienne).

Sièges monarchistes gagnés (19)

- Roisard du Bellet (2^e circonscription de Nice, Alpes-Maritimes).
- Blachète (1^{re} circonscription de Largentière, Ardèche).
- Barasend (Sainte-Affrique, Aveyron).
- Général de Vandœuvre (1^{re} circonscription de Caen, Calvados).
- Duc d'Harcourt (Falaise, Calvados).
- Huot de Pezanster (1^{re} circonscription de Lannion, Côtes-du-Nord).
- Maréchal (1^{re} circonscription de Périgueux, Dordogne).
- De Valons (2^e circonscription d'Alais, Gard).
- Montells (Mende, Lozère).
- De Launette (Briey, Meurthe-et-Moselle).
- Michault (Lunéville, Meurthe-et-Moselle).
- Teilliez Béthune (1^{re} circonscription de Cambrai, Nord).
- De Lagrange (1^{re} circonscription d'Hazebrouck, Nord).
- De Pariz (arrondissement de Saint-Pol, Pas-de-Calais).
- Harpispe (arrondissement de Mauléon, Basses-Pyrénées).
- Keiler (Belfort, Haut-Rhin).
- Anissou-Duperron (1^{re} circonscription d'Yvetot, Seine-Inférieure).
- Levaillant de Douët (3^e circonscription du Havre, Seine-Inférieure).
- Trabert (Moissac, Tarn-et-Garonne).

Sièges républicains perdus

- Péronne (arrondissement de Vouziers, Ardennes).
- De Janzé (Londréac, Côtes-du-Nord).
- Ribau (arrondissement de Fougères, Ille-et-Vilaine).
- Binachon (Yssingeanx, Haute-Loire).
- Louis Janvier de la Motte (Segré, Maine-et-Loire).
- Le Maguet (1^{re} circonscription de Pontivy, Morbihan).
- Joussault (Bressuire, Deux-Sèvres).
- Jenty (La Roche-sur-Yon, Vendée).
- Béaussire (1^{re} circonscription de Fontenay, Vendée).

On remarquera que ce sont les bonapartistes qui ont éprouvé la défaite la plus profonde ; on peut même dire que c'est une déroute véritable qu'ils subissent. Ils perdent 55 sièges, soit près de la moitié de l'effectif qu'ils possédaient dans l'ancienne Chambre.

Des départements entiers, comme l'Aveyron, le Calvados, la Corse, la Dordogne, la Haute-Garonne, le Pas-de-Calais, les Hautes-Pyrénées, qu'ils avaient pris l'habitude de considérer comme des fiefs, des forteresses inexpugnables, les ont abandonnés pour venir à la République.

Le Pas-de-Calais, qu'on appelait « Corse continentale » a aujourd'hui 8 députés républicains et 2 bonapartistes seulement ; 4 bonapartistes y ont été évincés du coup. De même la Haute-Garonne en a évincé trois à la fois, et n'a plus aujourd'hui que des députés républicains.

La Dordogne a maintenant 7 députés républicains et 1 seul bonapartiste ; les Hautes-Pyrénées de même, n'ont plus qu'un seul député bonapartiste.

Le Calvados, qui seul en France partageait avec la Corse le triste privilège de n'avoir que des députés réactionnaires, a conquis en une fois quatre sièges et les a donnés à des républicains.

Mais l'exemple le plus frappant est celui de la Corse. Corbié et Calvi ont remercié vigoureusement M. Abatucci et M. le duc de Padoue et ont élu des républicains : Ajaccio, le berceau de la dynastie des Bonaparte, a vu les bonapartistes désertir la lutte, de sorte qu'il y a aujourd'hui ballottage entre trois candidats républicains.

Enfin, les deux autres circonscriptions de la Corse éliront probablement des républicains. C'est un véritable effondrement pour la faction du Deux-Décembre.

Si les royalistes ont été moins éprouvés en apparence, c'est qu'ils étaient moins nombreux : les bonapartistes ont perdu 35 sièges sur 85 membres ; les royalistes en ont perdu 19 sur 55 ; la proportion est presque la même.

La seule tâche que nous ayons à signaler à ce brillant tableau, c'est l'espace d'isolement dans lequel semblent s'enfermer trois ou quatre départements de l'Ouest : les Côtes-du-Nord, la Loire-Inférieure, le Morbihan et la Vendée, et où la faction légitimiste garde un dernier refuge.

Ceci assurément peu de chose, une vingtaine de sièges au plus ; mais, au point de vue moral, il y a là un phénomène qui mérite d'être signalé parce qu'il attirera l'attention des hommes politiques et les provoquera à chercher un remède à cette situation.

À côté de cette défaite des partis réactionnaires, il faut signaler comme caractère marquant du scrutin du 21 août, l'accentuation marquée qu'a subie la majorité républicaine.

D'ailleurs pour qu'on puisse juger de l'intensité de ce mouvement — que révèle le scrutin d'avant-hier — nous avons dressé la liste des républicains de l'ancienne Chambre, remplacés par des républicains, plus avancés dans la nouvelle.

Voici cette liste :

Députés républicains non réélus et remplacés par des républicains.

- Chaley (Ain), union républicaine, remplacé par Roselli Mollet, extrême gauche.
- Choron (Aisne), centre gauche, remplacé par Ringier, union républicaine.
- Périsier (Allier), centre gauche, remplacé par Vinatier, union républicaine.
- Bonnaud (Allier), gauche, remplacé par Labassière, union républicaine.
- Defoulonay (Allier), gauche, remplacé par Simonnet, union républicaine.
- Allemand (Basses-Alpes), union républicaine, remplacé par Soustro, union républicaine.
- Paulon (Basses-Alpes), gauche, remplacé par Bontoux, union républicaine.
- De Bellissen (Ariège) gauche, remplacé par Massip, union républicaine.
- Fréminet (Aube), gauche, remplacé par Baltet, extrême gauche.
- Méjal (Aveyron), gauche, remplacé par Cayrade, union républicaine.
- Ourlet (Cantal), centre gauche, remplacé par Amazat, extrême gauche.
- Teissède (Cantal), centre gauche, remplacé par Francis Charnes, gauche.
- Laumond (Corrèze), centre gauche, remplacé par Penbers, union républicaine.
- Nedellec (Finistère), centre gauche, remplacé par Guezon, gauche.
- Swiney (Finistère), union républicaine, remplacé par Roussau, union républicaine.
- Lishoré (Hérault), gauche, remplacé par Salis, extrême gauche.
- Aziel (Hérault), union républicaine, remplacé par Terroullec, union républicaine.
- Anthoard (Isère), gauche, remplacé par Bovier-Lapierre, union républicaine.
- Riondet (Isère), gauche, remplacé par Saint-Romme, union républicaine.
- Crezet Fourneyron (Loire), extrême gauche, remplacé par Girault, extrême gauche.
- Goyot Montpuyroux (Haute-Loire), gauche, remplacé par Souve, union républicaine.
- Mendon (Nord), républicain dissident, remplacé par Desmoutiers, gauche.
- Deuzy (Pas-de-Calais), centre gauche, remplacé par Bouilliez Bridon, gau. he.
- Bardoux (Puy-de-Dôme), centre gauche, remplacé par Tissier, union républicaine.
- Desbons (Haute-Pyrénées), centre gauche, remplacé par Trévis, union républicaine.
- Léon Renault (Seine-et-Oise), centre gauche, remplacé par Remoinville, extrême gauche.
- Sonard (Seine-et-Oise), gauche, remplacé par Vermont, extrême gauche.
- Calot (Somme), centre gauche dissident, remplacé par Bernot, union républicaine.

On voit que le mouvement s'est étendu de proche en proche, du centre gauche à la gauche, de la gauche à l'union républicaine.

Une loi générale a certainement présidé à cette évolution qui prend le caractère d'un mouvement général du pays et révèle une phase nouvelle de l'opinion au point de vue politique.

L'axe de la majorité s'est déplacé et aujourd'hui il se trouve plus à l'union républicaine qu'à la gauche. Ces deux groupes d'ailleurs, qui avaient déjà tant d'affinités, paraissent devoir se confondre dans la nouvelle Chambre et former un groupe uni et une majorité de gouvernement à laquelle on pourra demander d'imposer un programme nettement défini à un cabinet et d'avoir enfin cette politique républicaine progressive, ferme et décidée que réclame le pays.

La Chambre nouvelle compte dès aujourd'hui 150 membres nouveaux, et les ballottages et les résult-

Les conseils généraux

Les nouvelles parvenues sur la session orléanaise des conseils généraux nous apprennent que presque partout les bureaux ont été constitués comme précédemment : Auca incident n'est à signaler, sauf dans le Puy-de-Dôme, où M. Salneuve, président, a donné lecture d'une lettre de M. Bardon, demandant sa démission de conseiller général à la suite de son échec de dimanche aux élections législatives.

Le traité Franco-Anglais

Une nouvelle note de l'Agence Havas démontre l'erreur des journaux anglais, qui croient que le gouvernement français n'était pas obligé de refuser la prorogation du traité de commerce. Après avoir rappelé l'exposé des motifs du projet, les rapports des commissions et les débats au Sénat et à la Chambre, cette note constate qu'il fut parfaitement entendu que le cabinet ne pouvait accorder la prorogation que si les négociations commerciales étaient signées ou si les négociations engagées étaient prévues ou conclues prochainement. Il était donc impossible au cabinet français d'accepter que le refus lui était strictement imposé par la loi ; mais, pour montrer jusqu'au bout ses bonnes dispositions, il était allé jusqu'à consentir à une prorogation anticipée si le cabinet anglais voulait lui garantir la certitude d'une convention à intervenir ultérieurement. Le cabinet anglais refusa, ce qui a amené la suspension des négociations. On espère toujours qu'elles seront bientôt reprises.

La fièvre jaune au Sénégal

Les nouvelles du Sénégal sont de plus en plus alarmantes. La fièvre jaune continue à faire de nombreuses victimes, tant dans la garnison que parmi les négociants.

L'Hôtel du gouverneur est évacué ; l'aide de camp et l'officier d'ordonnance du gouverneur étaient assez gravement atteints.

La canonnière, le *Taguar*, qui était partie pour la France, a dû relâcher à Saint-Louis, par suite d'un coup de vent du nord, à sa rentrée dans le fleuve. Quelques cas de fièvre jaune se sont déclarés à bord ; il a fallu la désarmer aussitôt.

Une dépêche de ce matin annonce la mort du fils du général Faidherbe, ce jeune homme venait d'être promu sous-lieutenant dans l'infanterie de marine.

Par ordre du ministre de la marine, trois médecins du corps de santé maritime viennent d'être envoyés au Sénégal, en plus du cadre réglementaire en raison de l'épidémie de fièvre jaune qui sévit dans cette colonie.

Manifestation à Toulouse

Une dépêche de Toulouse nous apprend qu'une grande manifestation a eu lieu sur la place de la République. Près de dix mille électeurs y ont pris part.

Ils ont demandé la démission de M. Castelbon, maire de Toulouse et concurrent de M. Constans dans les élections. Ils avaient demandé aussi l'autorisation d'illuminer l'Hôtel de Ville.

M. Castelbon, après avoir refusé, a fini par céder et a donné des ordres pour l'illumination de la mairie. Mais il a demandé à réfléchir avant de donner sa démission de maire.

Une deuxième dépêche annonce la démission de M. Castelbon.

Incendie à Aubervilliers

Un terrible incendie s'est déclaré ce matin dans la raffinerie de pétrole à Aubervilliers, de MM. Trialet et Châtillon.

Plus de 600,000 litres d'huile ont brûlé. Six personnes ont été blessées légèrement en portant des secours.

Le feu qu'on est parvenu à circonscire dans le dépôt de pétrole n'est pas encore éteint. Les pertes sont évaluées à 800,000 francs environ.

Petites nouvelles

M. le contre-amiral Meyer va être nommé prochainement au commandement de la division des mers de Chine.

Jules Lafitte, directeur du *Voltaire*, vient d'être victime d'un terrible accident. Il s'est blessé grièvement à la main droite en déchargeant un revolver.

Etranger

Italie

LES ELECTIONS FRANÇAISES ET LA PRESSE

Rome, 23 août. — Les premières impressions du journal *l'Italie* sur les élections françaises sont qu'elles constituent une victoire de la République sage et modérée dont M. Jules Grévy est l'émancipation.

que le rôle de M. Gambetta pourra se dessiner énergiquement, au double point de vue de nos intérêts intérieurs et de notre influence extérieure. En attendant, soyons heureux des résultats obtenus grâce à l'influence légitime de M. Gambetta sur le corps électoral et prenons acte que le grand leader du suffrage universel, est, et sera toujours le serviteur sincère de la France.

M. Vaquerie plaisante très spirituellement dans le *Rappel* la gaité factice des réactionnaires :

Mais alors encore une fois, de quoi diable est-ce donc que les réactionnaires font semblant de rire ? Quand on n'a pas de joie, on a encore l'ennui des autres. Les réactionnaires ont — la faible majorité de M. Gambetta. Ils s'efforcent de se consoler avec ça.

Mais quelque baisse de popularité à Belleville, que dénonce la réduction au strict nécessaire des anciens électeurs de Gambetta, ce n'est pas moins drôle, un homme moqué du peu de voix qu'il a par des gens qui n'en ont pas du tout ! On sait le mot d'un auteur qui n'en avait qu'un : — Quand j'aurais encore moins de talent, ça vous en donnerait-il ? — Quand j'aurais encore moins de voix, pourrait dire le député de Belleville aux réactionnaires, ça en donnerait-il à vos Fliches ?

La plupart des journaux intransigeants affectent d'être très satisfaits des résultats du scrutin.

Ils se contentent vraiment de peu, car le suffrage universel leur a fait un assez froid accueil.

EN AFRIQUE

Saïda, 23 août. — L'escorte de l'un des deux convois partis pour Géryville, en date des 14 et 16 août, celle qui est commandée par le capitaine Corneville, est déjà rentrée à Tafaraoua. L'autre qui est commandée par le chef de bataillon Duffhol, a quitté Géryville aujourd'hui.

Malgré l'élévation de la température, la marche des convois s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Le général Colonieu est arrivé à Mouzba revenant d'Oran. Sa colonne reprendra sa marche sur Mecheria demain, avec des vivres pour 32 jours et des approvisionnements importants pour le camp.

Oran, 23 août. — Des négociations ont été ouvertes entre la France et le Maroc pour prévenir toutes causes de conflit qui pourraient surgir entre les deux pays à la suite des prochaines opérations militaires dans le sud oranais. Les dispositions du Maroc sont très favorables.

Tunis, 23 août. — On signale une grande agitation près du Kef.

Différentes tribus, entre autres, celle des Amema et certaines fractions de tribus restées jusqu'à présent insoumises, c'est-à-dire qui se refusent à reconnaître l'autorité du bey, auraient, dit-on, l'intention de se joindre aux insurgés qui se proposent de défendre Kairouan si cette ville est attaquée.

Demain, deux escadrons de hussards partiront pour Zaghouan.

Mardi, 130 hommes du train des équipages quitteront la Manouba pour se rendre à Aïn-Draham.

D'autres détachements partant du même camp se rendront à Fernana, au Kef, à Ghardimaou et à Béja.

Rome 23 août. — L'Agence Stefani annonce de Tunis que la France est résolue à nommer une commission d'enquête sur l'affaire de Sfax, en invitant à faire partie de cette commission les commandants des cuirassés italiens et anglais.

A Rome et à Londres cette proposition a été acceptée, mais le consulat italien continuera son enquête spéciale.

La Chambre nouvelle aura pour devoir de régler définitivement le compte de ces conspirateurs multicolores que l'on a eu tort de laisser agir librement et impunément depuis tant d'années.

Le pays demande la paix et il demande l'ordre ; or, il est de toute nécessité que le gouvernement force ses ennemis acharnés à disparaître promptement.

Il sera soutenu, comme il vient de l'être, par tous les citoyens qui désirent la grandeur de la France et qui veulent le salut de la République.

Le XIX^e siècle se borne à constater la défaite de la réaction :

A mesure que se complètent les renseignements sur les élections de la province, l'étendue de la victoire remportée hier par les républicains apparaît davantage.

Nous étions convaincus d'avance de ne pas nous tromper sur les dispositions du suffrage universel, et ce n'est pas par faufaronnade que nous prédisions l'éclatante défaite des monarchistes et des bonapartistes ; mais le succès, nous pouvons le dire, a encore dépassé nos espérances.

Le Parlement adresse un dernier adieu au parti bonapartiste :

Il est un fait qui frappe les yeux au premier abord, c'est l'éclatante défaite des partis monarchiques. Les chiffres définitifs ne sont pas encore établis, mais ils ne modifieront pas sensiblement le résultat. Que les candidats républicains aient gagné quarante, cinquante ou soixante sièges, c'est un point d'importance secondaire.

Celui qui est certain, c'est que l'opposition inconstitutionnelle a fait des pertes cruelles ; c'est qu'elle comptait dans la dernière Chambre environ cent quarante députés, et qu'elle en comptera moins de cent dans la Chambre prochaine.

Les bonapartistes souffrent la plus grosse partie de cet échec, et on le comprend sans peine. Depuis les élections de 1877, ils ont perdu la jeune prince qui était leur chef incontesté et leur suprême espoir. Ils n'ont plus à leur tête qu'un prétendant qui n'a pas affiché ouvertement ses prétentions, que ses partisans eux-mêmes suivent sans entrain et sans confiance. Ils sont divisés, découragés, déclinés ; ils ont cessé d'exister comme parti.

Le même journal s'exprime ainsi à propos de l'élection de Belleville :

Dans ce vingtième arrondissement de Paris, dans ce faubourg de Belleville, sur lequel s'est porté avant tout, depuis avant-hier, l'attention de la France et même de l'Europe, ils ont fait battre M. Gambetta. Quelques centaines de voix de majorité dans l'une des circonscriptions, une majorité relative dans l'autre, voilà tout l'avantage que le chef de l'Union républicaine a remporté sur deux inconnus, sans talent, sans passé politique.

C'est un singulier épisode de la lutte électorale, mais ce n'est qu'un épisode, et nous ne comprenons pas l'importance excessive que la plupart de nos confrères semblent lui attribuer.

M. Gambetta avait mis un certain courage à affronter un collègue électoral ou il comptait beaucoup d'ennemis ; il y a vaincu à grand-peine, voilà tout ; sa victoire laborieuse ne prouve rien ; sa défaite n'est pas prouvée d'avantage. Ce qui est incontestable, ce qu'il serait puéril de chercher à se dissimuler, c'est que, en général, dans les élections de dimanche, sa politique l'a emporté.

Sur le même sujet, le *Temps* dit que M. Gambetta n'est plus l'homme du Mont-Aventin, mais l'homme de la grande majorité du pays et ajoute :

Les élections de 1881 ont mis M. Gambetta en situation et presque en demeure de prendre la direction du gouvernement.

Elles doivent avoir, comme conséquence nécessaire, la formation d'un ministère Gambetta.

Le *Henri IV* fait quelques réflexions très justes sur la nouvelle Chambre :

Les nouveaux députés, dès leur entrée en fonctions au Palais-Bourbon, vont se grouper selon le caractère de leurs engagements électoraux. Ces engagements on les connaît ; ils sont à une immense majorité dans le sens des idées politiques de la gauche, de l'union républicaine et même du centre gauche.

Il est à désirer que ces anciens groupes se fondent en un seul : le centre républicain, corps d'armée puissant dont les ailes — d'une légèreté remarquable — seront, à droite, les partisans de l'union monarchique, et à gauche, les défenseurs de cette pauvre et dangereuse politique qui se proclame intransigeante.

S'il en est ainsi, la nouvelle Chambre pourra accomplir de grandes réformes et accentuer la marche en avant du progrès.

C'est alors, mais alors seulement, croyons-nous,

à venir encore porter ce chiffre au moins à 150 ; cela pourra infuser un sang nouveau dans la représentation nationale. Si l'on ajoute à cela que la période électorale a dû modifier les idées de ceux des membres de l'ancienne Chambre qui reviennent dans la nouvelle, on peut espérer légitimement que nous allons nous trouver en présence d'une Assemblée qui comprendra le vœu du pays et saura y déférer.

Revue de la presse

Tous les journaux qui ne sont pas inféodés aux factions monarchiques constatent l'éclatante victoire remportée, dimanche dernier, par les républicains.

Après avoir fait ressortir l'échec des réactions coalisées, la *République française* s'écrie :

Non, dans cette droite réduite d'un tiers il n'y a plus un seul orateur capable de rendre un service, nous ne disons pas à la France, mais à son parti. Elle n'a plus un seul homme dont l'opinion puisse avoir quelque poids devant le pays ou devant la Chambre.

Les seront au nombre de quatre-vingt-dix seulement. Sous l'empire, les républicains étaient cinq. Eh bien, ces quatre-vingt-dix n'auront pas la centième partie de l'influence dont jouissaient légitimement les cinq républicains. Impuissants comme nombre, puis qu'ils n'auront jamais la chance de former une majorité de hasard avec leurs alliés naturels les intransigeants, ils seront bien plus impuissants encore comme force morale. La droite n'est plus dans nos assemblées parlementaires qu'une masse inerte destinée à disparaître complètement dans un avenir très prochain. En attendant, elle ne peut plus embarrasser le gouvernement républicain, ni inquiéter la majorité parlementaire. C'est désormais une quantité parfaitement négligeable. On pourra faire juste comme si elle n'existait pas.

Que nous sommes loin, deux immortels ! de l'Assemblée nationale ! Pourtant, il y a six ans seulement qu'elle nous tenait sous le joug insupportable de son autorité usurpée. Et il se trouve des républicains, dit-on, qui prétendent que nous n'avons pas fait un pas en avant.

Le *Voltaire* apprécie de la façon suivante le scrutin du 21 août :

Les partis de droite sont en pleine d'route ; ils ne formeront plus à la nouvelle Chambre qu'une minorité dépourvue de toute action parlementaire. Il ne sera plus au pouvoir des droites de s'allier à une opposition d'extrême gauche pour faire échec aux cabinets.

A présent, l'axe de la majorité passe au milieu de l'union républicaine. Si l'on accepte quelques intransigeants d'extrême gauche et un petit nombre d'ultra-moderés ou de dissidents, il n'y aura plus à la nouvelle Chambre qu'un seul groupe, celui de l'union républicaine, très nombreux, très compact, prêt à donner naissance à un ministère homogène.

La plupart des 363 sont réels ; mais beaucoup d'autres ont pris devant le suffrage universel une attitude plus ferme au point de vue de l'action progressive. C'est un nouvel esprit qui vivifiera cette Assemblée du 21 août.

Il faudra bien qu'on aille de l'avant, il faudra bien que l'on s'attache à réaliser les réformes que le pays attend du gouvernement de la République ; il faudra bien qu'il rétablisse entre le pouvoir exécutif et la majorité parlementaire l'accord indispensable pour l'œuvre réformatrice et progressive.

Même avec les meutes du scrutin d'arrondissement, même avec une période électorale écourtée, la journée a été bonne pour la République. L'équivoque gouvernementale est près de finir ; le provisoire ministériel n'en a plus que pour quelques semaines de durée.

Le gouvernement de la République est sur le point d'entrer dans sa véritable période de développement ; la porte est toute grande ouverte aux améliorations profondes, aux réformes économiques que comporte le progrès républicain.

Les imprudences des uns pas plus que les timidités des autres ne sauraient empêcher la République de se développer de plus en plus par la démocratie et pour la démocratie.

L'*Etoile française* sonne le glas des ennemis de la République :

Le scrutin de dimanche est formel ; c'est la mort de tous les ennemis de la République, quelle que soit la manière dont ils s'affublent.

Il n'y a plus, il ne peut plus y avoir d'intransigeants, de jérémistes et d'ultramontains ; les pouvoirs accordés aux nouveaux élus, signifient carrément que le pays veut mettre un terme à toutes les manœuvres illégales et antipatriotiques.

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE LE CHANTAGE

B. Mascarot avait repris sa lecture : « ... Aije tort de compter sur vous pour cette bagatelle ? Je pense que non. Je suis même certain que vous m'enverrez cent cinquante ou deux cents louis de plus, car je ne puis rester sans un sou. »

« Et pour la grande affaire, quelles nouvelles ? C'est les pieds dans le feu que j'attends votre décision. »

« Votre dévoué, HENRI, marquis de Croisenois. »

— Et voilà !... grommela le placeur, cinq mille francs, là, hic et nunc ! Paie, bon Mascarot, tire de l'argent de ta caisse. On n'est pas plus régulier ! Méchant noble, va ! si je n'avais pas irrémédiablement besoin du beau nom que t'ont légué tes ancêtres et que tu trafiques dans le ruisseau, tu pourrais les chercher tes cinq mille francs !

Le malheur est que Croisenois était une des pièces importantes de la grosse partie de l'aventureux placeur.

Lentement et visiblement à regret, il sortit de la caisse où, la veille, il puisait pour Hortehize, cinq billets de mille francs qu'il tendit à l'envoyé du marquis.

— Monsieur désire-t-il un reçu ? demanda le domestique.

— Inutile, la lettre m'en tiendra lieu. Cependant, attention.

Mascarot, ce pont prudent et assidu de la banque du hasard, cherchait dans son gousset une pièce de vingt francs.

L'ayant trouvée, il la posa, de l'air le plus engageant, sur la tablette de son bureau, en disant : — Prenez ceci, mon ami, pour votre course.

Mais l'autre, au lieu d'avancer la main, recula.

— Monsieur m'excusera si je refuse, dit-il nettement. Quand j'entre dans une maison, j'exige des gages assez élevés pour n'avoir aucunement besoin de pourboires.

Sur cette stoïque réponse, il salua, sérieux et grave comme un quaker, et se retira à bas compotes.

Ma foi ! le placeur était désorienté. Vingt années d'expériences ne lui fournissaient pas le pendant d'une aussi invraisemblable aventure.

— C'est à n'y pas croire, murmura-t-il. Oh diable Croisenois va-t-il recruter ses gens ? Serait-il, par impossible, bien plus fort que je ne l'ai supposé jusqu'ici ?

Une inquiétude inexplicable, vague et confuse comme un pressentiment, troublait son assurance habituelle.

— Ou plutôt, continuait-il, ce gaillard si sûr ne serait-il pas un faux domestique ? J'ai tant amassé d'ennemis en ma vie, et de toutes sortes, qu'ils doivent maintenant former comme une avalanche. Si habilement que je tiens mes cartes, on peut avoir vu dans mon jeu.

C'est surtout quand on n'est plus séparé du but que par la longueur du bras que l'anxiété est terrible.

— Non, répondit-il, je suis un fou, et je me mets martel en tête pour des soupçons chimériques. S'il se trouvait un homme habile à ce point de m'avoir pénétré, patient jusqu'à l'endosser la livrée de Croisenois pour me surveiller de plus près, cet homme ne serait pas assez simple pour se créer cette originalité qui me l'a fait remarquer.

Il se disait cela, mais il se raisonnait aussi vivement qu'un poltron siffle dans l'obscurité pour dissiper ses terreurs.

Entre tous ses expédients, parmi ses moyens d'investigation, il devait bien s'en trouver un qui lui permit de fouiller dans le passé de ce domestique si susceptible, et il cherchait.

Il se creusait la tête, lorsque Beaumarchef parut de nouveau, tout effaré.

— Entrez tout dit durement le placeur ; qui t'a appelé ? Je ne saurais donc rester tranquille une minute aujourd'hui ?

— Patron, c'est que... — Va-t-en.

Mais le docile sous-off ne recula pas d'une semelle.

— C'est le petit qui est là, insista-t-il.

— Paul ?

— Lui-même, patron. — Comment, à cette heure !... Je ne lui avais donné rendez-vous que pour midi. Lui serait-il survenu quelque aventure ?

Ses vêtements en désordre, son linge fripé traînaient une nuit passée à errer au hasard.

— Ah ! monsieur, commença-t-il... D'un geste impérieux, le placeur lui imposa silence.

— Laissez-nous, Beaumar, fit-il, et vous mon enfant, asseyez-vous.

Paul s'assit, ou plutôt se laissa tomber comme une masse sur un fauteuil.

— Ma vie est finie, murmura-t-il, je suis désolé, perdu !... L'estimable directeur de l'agence de placement avait la mine abasourdie d'un homme qui tombe des nues.

Mais cette grande stupéfaction était feinte, un de ses familiers l'eût reconnu au mouvement de ses lunettes bleues, cet indispensable accessoire de son individu, qui à la longue, faisaient comme partie intégrante de sa personne et semblaient ressentir quelque chose de toutes ses impressions.

Les causes de l'état où il voyait Paul, il les connaissait pour les avoir préparées avec le soin du dramaturge qui, dès le premier acte, apprête les scènes du dénouement.

S'il était surpris, ce ne pouvait être que du résultat prompt et violent de ses combinaisons. Si expérimenté qu'on soit, il est difficile, quand on charge une mine, d'en calculer exactement l'effet.

C'est cependant avec le naturel admirable d'un auditeur bénévole qui s'attend à des émotions, qu'il se tassa dans son fauteuil, en disant : — Voyons, mon enfant, remettez-vous, ayez confiance en moi, ouvrez-moi votre cœur. Que vous arrive-t-il ?

Paul se leva à demi, et c'est du ton le plus tragique, avec un geste désolé, qu'il répondit : — Rose m'a abandonné.

B. Mascarot leva ses bras au ciel, paraissant le prendre à témoin de l'insigne folie de son protégé.

Ces élections, dit ce journal, sont preuve que la France veut l'ordre et le calme à l'intérieur sans les séparer d'un progrès lent, mais sûr.

LES ELECTIONS GÉNÉRALES
Madrid, 23 août. — Les résultats des élections de la province ne sont pas encore connus ; mais on croit que la majorité obtenue par le gouvernement est en effet très considérable.

LES COMITÉS IRLANDAIS
New-York, 23 août. — Un meeting doit avoir lieu le 2 août à New-York, afin de ratifier la proclamation publiée par le comité irlandais sur l'emploi de la dynamite dans les questions politiques.

LA SANTÉ DE M. GARFIELD
Le président est faible, épuisé, amaigri, son poids est seulement de 130 livres, tandis qu'au moment où il a été blessé, il pesait 210 livres.

LE CENTENAIRE DE YORK-TOWN
Le gouvernement des Etats-Unis se prépare à fêter solennellement le centenaire anniversaire de la bataille de York-Town, cette première victoire de la guerre de l'indépendance.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Les Elections et le « Mémorial »
Saint-Etienne, 23 août. — Un journal réactionnaire de notre ville, le Mémorial, qui certes n'a pas lieu d'être satisfait du résultat des élections, dans un long article où perçait sa mauvaise humeur évidente, montre ce résultat sous un jour tout à fait fantaisiste, pour ne pas dire plus.

Il serait donc périlleux de se le dissimuler : La Révolution gagne du terrain, l'intransigeant grossit ses rangs et les partisans d'une prochaine revanche de la Commune ne cachent plus leurs espérances.

On se demande à-t-il vu cela ? Serait-ce par hasard à St-Etienne ou le candidat révolutionnaire a obtenu 50 voix ? Ou bien encore dans la 2^e circonscription de Roanne où le citoyen Calais, qui personnifie la révolution violente, en a obtenu un peu plus de 300 ?

Le Mémorial se moque tout simplement de ses lecteurs. Nous estimons nous, après le vote de dimanche que les électeurs foréziens, pour ne parler que de ceux-là, ont eu conscience de leurs devoirs et savent parfaitement distinguer le vrai du faux, cela est incontestable.

En effet, n'ont-ils pas fait bonne justice des deux candidats réactionnaires qui prétendaient leur faire croire que voter pour la République c'était marcher vers une guerre étrangère et l'invasion ?

N'ont-ils pas aussi été à tout jamais aux collectivistes — ces fauteurs de révolutions — l'envie de se représenter devant le suffrage universel en les rendant ridicules ?

Nous plaignons le Mémorial si c'est sur ces données qu'il base ses appréciations aussi contraires à la logique qu'aux faits acquis.

Conseil général de la Loire

Séance du 22 août
La séance est ouverte à 2 heures 1/2. M. Duchamp, doyen d'âge, s'assied au fauteuil de la présidence.

M. le préfet, assisté de deux conseillers de préfecture, prend place à sa droite. M. Dorian, secrétaire provisoire, fait l'appel nominal, et il est procédé ensuite à l'élection du bureau.

Sont nommés : Président, M. Raymond, député ; vice-présidents, MM. Richarme et Audiffret ; secrétaires, MM. Bourgnel, Dorian, Duché, Sardoine. M. Raymond remercie le conseil général de l'honneur qu'il lui fait en le faisant siéger.

M. le préfet dit que la France réunie dimanche dans des comices, a, par un vote solennel, témoigné encore une fois sa ferme volonté d'arriver à jamais ses destinées à la République.

Il affirme son attachement aux principes démocratiques et son zèle pour seconder le conseil général dans la mission difficile qui lui est confiée. Aujourd'hui, séance publique à 2 heures.

REKRE

Lettre de M. Bovier-Lapierre

Grenoble, 23 août. — Le nouveau député de la 2^e circonscription de Grenoble, M. Bovier-Lapierre, adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Chers concitoyens, Par une majorité écrasante pour les fauteurs d'une réaction sans drapeau, vous m'avez choisi pour votre député, me donnant la plus haute et la plus considérable marque de confiance qu'un citoyen puisse espérer.

Je vous adresse l'expression de ma vive gratitude et de ma profonde reconnaissance. En affirmant hier par vos suffrages l'union de tous les patriotes de la circonscription dans leur amour pour la liberté et pour les progrès constants de la démocratie, vous êtes restés fidèles au drapeau de la vieille solidarité dauphinoise, sous les plis duquel vous êtes toujours rangés quand il s'est agi de répondre aux audacieuses tentatives des éternels ennemis de notre première Révolution.

Vous avez combattu le bon combat et bien rempli votre devoir électoral. Il me reste à faire le mien ; et pour cela, je n'ai qu'à vous suivre dans la voie que vous m'avez tracée en consacrant toutes mes forces et toute mon énergie à défendre les droits du peuple et à assurer le développement de notre chère République.

Par arrêté de M. Edouard Rey, maire de Grenoble, M. André, capitaine en retraite, vient d'être nommé directeur du Stand, récemment créé à la Croix-Rouge.

Les bataillons d'enfants

Après avoir étudié la question avec M. le capitaine André, le nouveau directeur du stand, M. le maire va décider sous peu la création d'un bataillon d'enfants.

Ce bataillon sera composé des élèves les plus studieux de nos écoles.

Nous applaudissons sincèrement à cette mesure et nous ne doutons pas qu'elle ne produise d'excellents résultats.

Secours aux incendiés
Valence, 23 août. — Dans deux concerts donnés à la brasserie lyonnaise (dont un avec le concours des artistes du café Turc), des quêtes ont été faites au profit des victimes de l'incendie Pral.

La récolte de 1881

Nous venons de recevoir communication du recueil de renseignements que la maison Barthélemy Estienne de Marseille, publie sur l'état des récoltes. Il résulte de l'ensemble d'informations qui composent cette publication que la récolte de 1881 a été très bonne dans trois départements ; bonne dans trente départements ; assez bonne dans vingt-trois départements ; médiocre dans vingt-quatre départements, et mauvaise dans dix départements.

On compte sur un rendement maximum de cent millions d'hectolitres environ. La quantité nécessaire à la consommation du pays étant de cent-vingt millions d'hectolitres, il y aurait vingt millions d'hectolitres à importer.

En Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en Espagne les résultats constatés laissent beaucoup à désirer. La Russie méridionale a été plus favorisée, malgré les ravages d'un insecte très répandu.

En résumé, dans plus d'un tiers de la France et contrairement à ce qu'il semblait permis d'espérer, la récolte a été peu brillante. En Algérie, dans les départements d'Alger et d'Oran, la situation est déplorable.

Aux points de vue des avoines, des seigles et des orges, les récoltes ont été, en général, plutôt bonnes que mauvaises. Le déficit reconnu dans le rendement du blé a été principalement causé par les chaleurs excessives de juin et juillet.

La nécessité d'importations considérables est d'autant plus impérieuses qu'il ne nous reste que fort peu d'approvisionnement. On sait que nous ne pouvons compenser que très partiellement, par des envois de marchandises, les achats de blé que nous opérons en Amérique.

Le citoyen A. Ballue, député de la 1^{re} circonscription, vient d'adresser la lettre suivante au Président du Comité Central.

Citoyen Président, Permettez-moi de vous prier de vouloir bien être auprès du Comité Central et des électeurs républicains de la 1^{re} circonscription de Lyon. L'interprète de ma reconnaissance pour le nouveau témoignage de confiance dont ils viennent de m'honorer.

A ce témoignage si flatteur, je ne répondrai point par de longues protestations. Mais, lorsque la fin de chaque session, je viendrai vous rendre compte de mon mandat, j'espère vous prouver que je comprends et pratique cette vertu essentielle dans une démocratie : la probité politique qui consiste à ne promettre que ce que l'on croit pouvoir tenir, à tenir tout ce que l'on a promis.

Veuillez agréer, citoyen président, pour vous et vos collègues, la nouvelle assurance de mes sentiments sincèrement dévoués.

A. BALLUE. Lyon, le 22 août.

Voici la lettre que le citoyen Crestin, candidat de la 3^e circonscription, adresse à ses électeurs :

Mes chers concitoyens, La journée du 21 août est demeurée indécise, grâce à la multiplicité des candidatures.

Merci à mes 4800 électeurs ; ils s'efforceront, leur sympathie m'en donne la certitude, de déterminer dans le sens de leur vieux comité central, la balance électorale, dont ils ont jusqu'à présent favorisé le jeu régulier et la direction radicale.

Donc, au revoir pour dimanche 4 septembre 1881. Votre ancien maire du 4 septembre 1870, D. CRESTIN. Lyon, le 22 août.

3^e CIRCONSCRIPTION DE VILLEFRANCHE
Voici le résultat définitif, par cantons, de l'élection de la 3^e circonscription de Villefranche :

Amplepuis. — M. Perras, 1481. — M. Delage, 253. Bois-d'Oingt. — M. Perras, 1968. — M. Delage, 1,296. Lamurc. — M. Perras, 963. — M. Delage, 376. Tarare. — M. Perras, 2,412. — M. Delage, 2,174. Thizy. — M. Perras, 1,126. — M. Delage, 1,719.

Récapitulation

Inscrits : 25,963. — Votants, 15,731. Suffrages exprimés 15,532 Majorité absolue 7766 M. Perras a obtenu : 7950 voix M. Delage 5818 » En conséquence, M. Perras est élu.

3^e CIRCONSCRIPTION DE LYON

Le bureau du comité central siègera tous les soirs de 8 heures à 10 heures pendant toute la durée de la période électorale chez Célérier, rue Sainte-Elisabeth, 108.

Il y recevra toutes les communications intéressantes le comité central. Le délégué, CHANEL.

3^e CIRCONSCRIPTION DE LYON
Le comité central électoral des républicains radicaux de la 3^e circonscription nous prie de publier la note suivante :

La réunion plénière qui était convoquée pour aujourd'hui, dans la salle de l'Elysée, à 8 heures du soir, n'aura pas lieu. Les groupes sont invités à se réunir à la même heure dans leurs locaux respectifs pour une question urgente que leurs délégués leur feront connaître. FELDER.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. D'ALVERNY, PRÉSIDENT
Audience du 23 août
Vols qualifiés
Richard est accusé de vols qualifiés. Reconnu coupable par le jury avec admission de circonstances atténuantes, il est condamné à 3 ans de prison.

Ministère public : M. Bloch, avocat général. Défenseur : M. Bérard, avocat. Attentats à la pudeur
Jean-Antoine Tournier est accusé d'attentats à la pudeur sur l'enfant âgé de 7 ans de sa maîtresse, la femme Ginot.

Cette dernière est également poursuivie comme complice. Le jury ayant déclaré les deux accusés coupables tout en leur accordant le bénéfice des circonstances atténuantes, la cour les condamne chacun à 5 années d'emprisonnement. Ministère public : M. Bloch, avocat général. Défenseur : M. Patricot et Bérard, avocats. Cette affaire est la dernière de la session.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI
Mercredi, 24 août, 235^e jour de l'année. Soleil : lever 5h. 05. coucher 6h. 57. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1572). — Massacre de la Saint-Barthélemy. Le ministre de la guerre vient de supprimer d'une façon générale, pour toutes les troupes à pied, le gant de filasse. Il sera remplacé — du 15 octobre au 15 mai seulement, c'est-à-dire pendant la saison d'hiver — par des gants de peau du modèle des troupes à cheval.

Les sous-officiers feront usage des mêmes gants et devront les porter dans toutes les circonstances où les troupes font actuellement emploi du gant de coton. Quant aux officiers, ils porteront désormais les gants de chevreau foncé pendant les manœuvres annuelles.

La Chambre de commerce de Lyon ayant nommé une commission chargée de visiter l'exposition nationale de Milan et d'en rendre compte, cette commission s'est rendue à Milan où elle a été reçue avec tous les honneurs possibles.

La commission est composée de M. Arlès-Dufour, président et de MM. Blanchon, Chubert, Deydier, Ducati, Matthey, Mary et Pierret, tous fabricants ou négociants en soieries ou en soies grèges. Des délégués spéciaux de la ville et de la Chambre de commerce de Lyon ont accompagné la commission dans ses visites à l'exposition et principalement à la section de la soie et des produits séricicoles. La commission est allée à Côme pour y visiter les fabriques et elle y a été parfaitement reçue.

Les études faites par la députation lyonnaise seront publiées sous forme d'un rapport adressé à la chambre de commerce ; on y constatera, nous assure-t-on, les grands progrès réalisés dans la production et le tissage de la soie par l'Italie, et on y indiquera les spécialités où sa concurrence peut constituer un danger pour l'industrie lyonnaise.

On annonce que le général Cerez va être appelé au commandement d'une division de Lyon. Quo sont devenus tous les pittoresques moulins, véritables maisons flottantes, qui bordaient jadis les quais de la rive droite du Rhône, depuis le pont Saint-Clair, jusqu'au faubourg de Brosse ?

Un de ces vétérans vient encore de disparaître et de finir comme ont fini ses aînés. Une voie d'eau s'étant déclarée au-dessous de la ligne de flottaison du moulin appartenant à M. Bernadot, au moment où des charpentiers cherchaient à le réparer des ans, l'irréparable outrage.

L'eau est entrée avec une telle impétuosité, qu'il a été impossible de l'arrêter, et bientôt, malgré tous les efforts, le vieux bâtiment somrait avec tout ce qu'il contenait. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes à déplorer.

Nous avons raconté l'autre jour la disparition d'un nommé Clément Auguste, mineur à Tupin-Semons, que l'on supposait s'être noyé dans une lône sur le bord de laquelle il s'était endormi. Ces suppositions étaient fondées ; le cadavre du malheureux vient d'être retiré à dix mètres du lieu de l'accident.

Après les constatations légales, le corps a été inhumé au cimetière de la commune. Un triste accident est arrivé hier à M. Garçon, âgé de 42 ans, employé de la compagnie des tramways, au dépôt d'Oullins.

Au moment où il aidait à maintenir un cheval vicieux que l'on ferait, une violente secousse de l'animal l'a projeté sur le sol. Dans cette chute, il s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu par les soins de la Compagnie.

M. Rodier, grainetier, rue des Macchabées, 21, conduisait hier un cheval attelé à une voiture, lors qu'il tournait de cette rue, sa bête fut heurtée par le brancard d'une charrette attelée de cinq chevaux de file, chargée de pierres de taille appartenant à M. Revol, rue de Créquy.

Jeté sur le flanc, le cheval de M. Rodier ne put se relever et une roue de la pesante voiture lui passa sur la jambe droite de derrière, qui fut affreusement broyée.

La responsabilité de cet accident paraît remonter à l'employé de M. Revol, qui se tenait à trop de distance de son attelage et ne pouvait le diriger efficacement. Procès-verbal a été dressé en conséquence.

Quant à la pauvre bête, qui gisait sur le sol, elle a été abattue et enlevée par les soins de M. Chambéry, équiniste. L'excellente réputation de l'ami de l'homme — nous voulons parler du chien — ne serait-elle, décidément qu'une réputation usurpée.

Le terrible accident arrivé hier à M. Marietton, cultivateur à Sathonay, vient à l'appui de notre méfiance. Hier, comme il entrait dans la cour de sa ferme, son chien, une bête énorme, qui avait rompu sa chaîne, lui sauta à la gorge, le renversa et s'écharrant après lui, lui couvrit le corps de blessures.

Le malheureux n'eut pas tardé à être étranglé si des voisins accourus à ses cris ne l'eussent débarrassé du farouche animal en l'assommant à coups de fourche. M. Marietton a été conduit à l'Hôtel-Dieu, dans un pitoyable état. Quant au chien, dont on ne peut expliquer la fureur que par la rage, son cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où l'autopsie en sera faite.

Un individu à mine suspecte, parcourait hier les rues du quartier Saint-Polain, essayant de se débarrasser à vil prix d'un fût contenant environ trente litres de vin qui lui portait sur ses épaules. Flairant un voleur, deux honnêtes citoyens avertirent les gardiens de la paix. Notre homme se sentant filé, déposa son fût chez la concierge de la maison portant le n° 20 de la rue Bugeaud, en disant que les employés de la régie le traquaient et prit la fuite.

Ce commerçant douteux dont le nom et le domicile sont connus ne tardera pas à être arrêté. Les voleurs au poivrier exercent aussi à la campagne leur lucrative industrie. M. Pierre Moulin, domestique à Taluyers, l'a appris à ses dépens.

La nuit dernière, il revint de Givors où l'avaient appelé quelques affaires, lorsqu'à deux kilomètres de son point de départ, se sentant fatigué, il s'endormit sur le bord du chemin. A son réveil, il constata avec stupeur qu'un adroit filou avait cueilli délicatement son porte-monnaie contenant une somme de 150 fr. ainsi que sa montre et sa chaîne en argent.

On n'a aucun indice sur le coupable. Fort crépage de chignons, hier soir, au Concert-Bellecour. Deux belles-petites, non des moins huppées, en sont venues aux mains après une dispute homérique qui eût tenté la plume naturaliste de M. Zola.

Pendant plus de cinq minutes, les deux belles se sont escrimées de leur mieux, jouant des ongles et s'arrachant mutuellement nattes et chapeaux, devant les promeneurs assemblés qui formaient le cercle autour d'elles.

La rencontre n'a pris fin que devant l'intervention des gardiens de la paix qui ont emmené au poste les deux rivales. Un tisseur, du nom de Pierre Chanoud, a quitté son domicile, rue Dumont, 11, depuis le 16 courant et n'a pas été revu depuis.

Comme cet homme qui vit séparé de sa femme, avait manifesté la veille l'intention de se donner la mort, on craint qu'il n'ait mis à exécution son fatal dessein. Voici son signalement : âgé de 53 ans, taille moyenne, cheveux et sourcils châtains, barbe grisonnante, nez gros, visage ovale, teint coloré, chauve.

Il était vêtu d'un tricot en laine marron, d'une chemise en toile grossière aux initiales A. C. d'un pantalon neuf en toile bleue, coiffé d'une casquette en soie noire et chaussé de souliers à élastiques. Il portait un ceinturon en cuir avec une plaque de cuivre.

Réserve et Territoriale
Réunion les mardis et vendredis soir à 8 h. pour l'exécution du programme de la Société. Dimanche 25 courant, de 7 h. à midi, grand concours de tir à 300 m. sur 2 séries additionnées, aux cibles de la Territoriale, au Grand-Camp. — Réunion, place Morand : Départ à 7 h. précises. Quatre beaux prix aux vainqueurs. Les membres d'honneur y prendront part.

L'assemblée générale statutaire est fixée au 16 septembre pour le renouvellement du conseil et des commissions. Les diverses propositions sont reçues dès le jour.

Concerts-Bellecour
CONCERT AU BÉNÉFICE DES PAUVRES
Nous rappelons à nos lecteurs que le grand Concert organisé par M. Alexandre Luigini, au profit des pauvres de la ville de Lyon, aura lieu jeudi 25 août, au Kiosque-Bellecour.

Au nombre des artistes de premier ordre qui ont bien voulu prêter l'éclat de leur talent à cette solennité musicale, nous pouvons citer M. Ghavanne, l'incomparable piston, qui a fait sensation, il y a un mois, aux Concerts-Bellecour, et M. Grafeuille, un clarinetiste dont la réputation n'a plus à grandir.

Ancien clarinette-solo de la Garde républicaine et clarinette-solo de l'école d'artillerie de Grenoble, M. Grafeuille, qui ne s'est jamais fait entendre à Lyon, est de l'avenue de tous, un des premiers et des plus étonnants virtuoses du monde entier.

A côté de ces deux grands artistes, il convient de citer M. Lapret, dont le brillant et sympathique talent est depuis longtemps apprécié de nos concitoyens par l'élite du public et des dilettantes.

Enfin, ajoutons que la Fanfare Lyonnaise, cette Société qui ne connaît pas de rivale et dont le nom suffit pour assurer le succès, a voulu, suivant son habitude, prendre aussi sa part dans cette fête de bienfaisance, l'une des plus belles sans contredit qui se sera donnée depuis longtemps à Lyon.

Bien d'autres surprises encore sont réservées au public par M. Luigini et ses collaborateurs. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à appeler l'attention de nos lecteurs sur le programme que nous publierons très-incessamment.

Si vous toussiez, prenez du Sirop Vial de Vaise ; c'est le seul qui guérisse complètement les irritations de poitrine ; demandez aux pharmaciens qui en ont fait usage se méfier des contrefaçons.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique
Lyon, 23, à n. du soir.

Température : Une dépression secondaire s'est formée sur le golfe de Gascogne, les nuages continuent en effet à chasser du S.-O. et au sommet du Verdun, à 600 mètres d'altitude, le vent souffle du sud, tandis que plus bas le vent souffle du N. à l'E.

Ces deux couches d'air se mélangent peu à peu, il en résulte une très forte brume, et par intervalles de faibles averse.

Un mouvement orageux a passé hier soir près de nos régions : de nombreux éclairs étaient visibles au N.-E. Le baromètre, continuant à baisser, arrive à 754 mm, et le thermomètre indique 27° C.

Temps probable : Orages et pluviages.

CHOSSES & AUTRES

La pomme de terre

De toutes les plantes sarrées, la pomme de terre est celle qui, par l'importance et la variété de ses applications économiques, mérite le plus de fixer l'attention du cultivateur.

Aussi a-t-elle été l'objet d'études et d'essais dont nous allons résumer les résultats.

Comme toutes les plantes sarrées, la pomme de terre doit être plantée à des intervalles réguliers et suffisants pour que les tiges puissent se développer librement et concourir à la nutrition des parties souterraines.

Pour obtenir la plus grande régularité possible, on a recouru à des plantoirs assez ingénieux aux semences.

Lorsqu'on fume la pomme de terre avec l'engrais chimique au moment de la plantation, on voit se répandre l'engrais à la surface du sol, il vaut mieux le mettre immédiatement sur chaque tubercule, non en contact immédiat, mais en interposant une légère couche de terre.

La rareté des pluies exige, en effet, que les principes nutritifs solubles soient mis à la portée des plantes et utilisés dans le plus bref délai possible.

Quant au rendement, M. Jégu, qui a spécialement recherché le moyen de l'augmenter, est d'avis qu'il faut d'abord que le sol où l'on cultive la pomme de terre n'ait pas péri depuis cinq ou six ans.

Il vaut aussi que la plantation soit faite avec des tubercules sains et de moyenne grosseur, dans une terre défoncée à l'aut-une par un labour profond, enrichie au printemps avec le fumier pur, et qu'on aura soin d'entretenir en bon état à l'aide de binages et de sarclages.

Dans la pratique ordinaire, on butte les pommes de terre et on redresse ainsi les tiges, ce qui diminue et retarde le développement des tubercules. Si, au contraire, on traite les pousses comme les rameaux des arbres fruitiers, si on les coupe à leur sortie de terre et qu'on les couche sur le sol, la sève, dont la marche est ralentie, se porte et se concentre sur les organes inférieurs, et souterrains; les yeux ou bourgeons endormis entrent en végétation; les tubercules sont plus hâtifs, plus gros et plus nombreux.

Il est essentiel pour cela d'opérer par un beau temps et de choisir le moment où les tiges sont arrivées à moitié de la hauteur qu'elles atteignent d'habitude suivant les variétés. Plus tôt, on affaiblirait les jeunes pousses; plus tard, on ralentirait outre mesure le mouvement de la sève. Dans l'un et l'autre cas, on contraindrait le développement des parties souterraines au végétal.

Souvent on éprouve des difficultés pour conserver les pommes de terre d'une année à l'autre. Pour peu que l'action combinée de la chaleur et de l'humidité se fasse sentir dans la masse, les yeux germent prématurément, et les tubercules perdent en tout ou en partie leur qualité première.

C'est pour éviter cet inconvénient, que M. R. Gauthier a imaginé le procédé suivant qui peut s'appliquer également aux betteraves et aux fourrages.

Les pommes de terre sont disposées en tas à peu près conique, autour d'un tuyau vertical en fer ou en bois, dont les pores sont en clair-voie, c'est à dire formées de lances longitudinales espacées entre elles et reliées de distance en distance par les anneaux transversaux.

Autour du tuyau principal s'embranchent de petits tuyaux plus petits et horizontaux. Au sommet s'adapte un corde à petits pleurs, qui aboutit à un soufflet et permet ainsi l'expulsion de l'air échauffé et vicié.

Il est bon d'opérer dans un local à l'abri de la gelée, mais de ne recourir aux tuyaux qu'en dernière ressource. De temps en temps, on défait les tas de tubercules, et on les renoue avec une pelle en bois, ou mieux à la main, quand on peut le faire commodément; on classe ainsi l'humidité, et on détruit les germes dont le développement altérerait les tubercules. On les recouvre de toiles, de paille ou d'autres objets analogues pour les empêcher de verdir.

M. Gauthier a pu conserver ainsi des pommes de terre qui, deux ans après la récolte, étaient encore bonnes à manger.

Tel est, croyez-nous, l'état de la science agronomique, quant à ce qui concerne la culture et la consommation de la pomme de terre.

Ces renseignements ne sont peut-être pas neufs pour quelques-uns de nos lecteurs, mais la plante à laquelle ils s'appliquent pour un rôle si important dans l'alimentation publique, qu'ils nous a paru convenable de rapporter.

En curieux mariage

« Ce que femme veut, Dieu le veut. » Ecoutez cette histoire :

Le propriétaire des bains de l'Isle s'était vu retirer pour diverses raisons, son permis d'établissement. Forcé de vendre, il trouva un acquéreur en la personne de Mlle Spitz, alsacienne — (de Mulhouse). On fit à cette personne quelques difficultés, quelle resolut de vendre en descendant Bernoise. Mis n'est pas Bernois qui veut ? Comment faire ? — C'est tout simple. Mlle Spitz acheta à assez bon compte un pauvre diable de tailleur, répondant au nom de Scheidegger, qui consentit à l'accompagner devant l'officier d'état civil et à devenir son époux.

Par là fait la voilà Bernoise et dispensée d'obtenir un permis d'établissement. Mais le pauvre tailleur n'a plus aucune utilité quelconque, et sa récente épouse, au mépris des traditions sacrées de la lune de miel, ne songe plus qu'à s'en débarrasser : elle a donc introduit une demande en divorce qui sera prochainement jugée.

On pense bien que cette femme avisée n'a pas négligé de se procurer des motifs qui seront suffisants au gré de la loi; tout porte à croire que l'Alsacienne sortira triomphante de ce roman dont elle a si ingénieusement conduit l'intrigue, et que les autorités bernaises ont trouvé leur maître.

Mots de la fin

On parlait de l'effroyable incendie de Rouen.
— Quel fléau que le feu !

— Oh ! fait monsieur Prud'homme d'une voix sombre, l'eau est bien plus terrible, car le feu, on peut l'éteindre, l'inondation, jamais.

Entre boulevardiers ;

— Eh bien ! le voilà revenu de ton voyage à Bordeaux ?
— Oui, mon cher; j'ai passé quelques jours chez de vieux amis... Un drôle de ménage, d'ailleurs ! C'est le mari qui est armateur, et c'est la femme qui a des vapeurs !...

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Nous rappelons à nos lecteurs que la réouverture du Théâtre-Bellecour est fixée irrévocablement au 1^{er} septembre, avec le *Bandit ou l'on s'ennuie*, comédie en 3 actes, de M. E. Paillet, avec le concours de M. E. Marek, de l'Odéon et de Mlle Devoyod, de la Comédie-Française.

Cette œuvre remarquable, le dernier grand succès qui a fait courir tout Paris, aura assurément à Lyon le même retentissement.

Du reste, M. Simon, l'intelligent directeur du Théâtre-Bellecour, ne saurait faire les choses à moitié et n'a rien négligé pour que l'interprétation soit digne de l'œuvre.

Le 7 septembre, première représentation de la troupe du théâtre de la Porte-Saint-Martin.
Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 11 h. du matin à 6 h. du soir.

SPECTACLES DU 24 AOUT

Castaio		rue de la République	
Tous les soirs, à 8 heures, à 10 heures, à 11 heures.			
Orchestre sous la direction de M. L. L.			
Pièce d'actualité			
Ce soir mercredi, 24 août 1881, à 8 h. 1/2, grande fête artistique.			
PROGRAMME			
PREMIÈRE PARTIE		Auber	
1. Ouverture de la Part du Diable	Auber		
2. Les Clochettes de Chicago, valse	Arhan		
3. Air favori de la Reine Lédiasa	Vasseur		
4. Fantaisie sur le Trouvère, arrangée par A. Luigini	Verdi		
DEUXIÈME PARTIE		Verdi	
1. Ouverture de Nabucco	Verdi		
2. Souvenir de Grenade, Boléro	Ch. Moreau		
3. Grande fantaisie sur le Pardon de Phœmel, arrangée par Arhan	J. Meyerber		
4. Marche Slave	Konemann		
Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.			
Prix d'entrée : 50 cent.			
Bonne nuit, grand concert.			

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 22 août 1881.
La Bourse est fermée sans être très animée. L'événement a justifié ses prévisions : le scrutin du 21 août ouvre l'ère politique aux mêmes programmes et par suite aux mêmes tendances parlementaires.

Le monde financier, après un regard jeté sur les péchés de l'agence Havas, revient sans désespérer aux affaires particulières.

Le détachement vaut à la cote une fermeté tranquille qui laisse les prix de tous les fonds publics au niveau de la clôture précédente.

Le 5 0/0 est à 118,20.
Les Consolidés ont baissé de 1/2.
Le 5 0/0 Italien, le 5 0/0 Turc varient à peine de quelques centimes.

La Banque d'Espagne est demandée à 810 ; la Banque hypothécaire à 675.

La Banque de Prêts à l'Industrie est bien tenue demandée.
Demande aussi le Crédit de France à 765, dont les positions à s'approcher de 800 s'accroissent de jour en jour.

BOURSE DE LYON

Du 23 Août 1881

Bourses		Comptes et Actions	
5 0/0	86 25	Crédit Lyonnais	1000
5 0/0 amortissable	86	Crédit de la Guillaumière	1000
4 1/2	87	Mines de la Loire	1000
Italie	87	St-Etienne	1000
Turc	17 35	St-Pierre	1000
Banque 6 0/0	87	St-Rambert	1000
Autrichien 4 0/0	87	St-Victor	1000
Russe 6 0/0	87 80	St-Jean	1000
Espagne 3 0/0	27	St-Jean	1000
Boite Egypt. unifiée	110	St-Jean	1000
Actions			
Créditobilier	87	Verrieres et St-Roch	1000
Crédit mob. Espagn.	87	Creil-Rousselle	1000
Crédit Lyonnais	132 50	Châtillon	1000
Union générale	1033	Ville-de-Lyon	1000
E. Hypothèque France	1033	Ville-de-Paris 1870	1000
Soc. Foncière Lyon.	1033	Ville-de-Paris 1871	1000
Banque Ottomane	1033	Ville-de-Paris 1872	1000
Paris-Lyon-Médit.	1818 75	Ville-de-Paris 1873	1000
Société Autrichienne	757 50	Loire	1000
Lombard-Vénitien	575	Saint-Etienne	1000
Saragosse	575	Rhône-et-Loire 4 0/0	1000
Nord-Espagne	575	Paris-Lyon-Médit.	1000
Suez	1866 25		

LE RÉPUBLICAIN DU RHONE & LE COURRIER DE LYON

Journal du matin

Journal du soir

RÉDACTEURS PRINCIPAUX :

MM. L. BARTHENS, Paul BERTINAY, Paul ANNEQUIN, H. PELLET, Henri FOUQUIER, BENOIT DES VIGNES, CLÉMENT DURAFOR, ANDRÉ, E. PÉLAGAUD, Docteur CAZENEUVE, A. GIRARD, Jules SERVE, Victor GOURAUD, OLIVIER, Docteur DIDAY, SIMON MONCÈRE, LA GODELLE, Marcel FOUQUIER, P. VIGNE, DUPLEXI DE, COURTÈS, etc.

PRIME GRATUITE



Acquise aux abonnés du COURRIER DE LYON

DEUX JOURNAUX QUOTIDIENS POUR LE PRIX D'UN SEUL

DEPUIS LE 16 JUILLET

Les abonnés du COURRIER DE LYON reçoivent chaque jour deux journaux
Par les courriers du matin, le RÉPUBLICAIN DU RHONE, rédigé sur les dépêches et les nouvelles de la nuit comme les autres petits journaux de Lyon.

Par les courriers du soir, le COURRIER DE LYON, le plus grand, le plus varié et le plus complet des grands journaux de Lyon.

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX DEUX JOURNAUX RÉUNIS : Lyon ; 1 an, 40 f. ; 6 mois, 20 f. ; 3 mois, 10 f. — Rhône : 1 an, 44 f. ; 6 mois, 22 f. ; 3 mois, 11 f. — Départements : 1 an, 48 f. ; 6 mois, 25 f. ; 3 mois, 13 f. — Etranger : 1 an, 60 f. ; 6 mois, 30 f. ; 3 mois, 15 f.

ABONNEMENT D'ESSAI POUR UN MOIS : 5 FR.

ANNONCES

IL A ÉTÉ PERDU

Un gros chien Terre-Neuve, blanc, avec tête tachetée noire. Le ramener rue Montbrillant, 13, à Monplaisir. Bonne récompense.

A louer

DE SUITE
APPARTEMENT
De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

LE FINANCIER
95,000 Abonnés
Liste de tous les Valeurs
COURS DE TOUTES LES VALEURS
de tous les tirages
FRANC par an
BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE
15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur

SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

CAPITAL : 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER



LES DOULEURS
Articulaires ou nerveuses, refroidissements, etc. etc. sont guéris promptement par le vrai baume résineux, médication sans rivale.

ON DEMANDE

A acheter une maison ou une propriété en rente viagère. S'adresser à M. GRAND, quai des Rets, 24, Lyon.

PAPETERIE-IMPRIMERIE

Victor BLEIN

Quai de l'Hôpital, 22, angle de la rue Childébert

Enveloppes bulle, par 5,000... 30
Belle font, par 5,000... 35
Cartes de visite... 2 50

Toute personne commandant 200 cartes recevra gratuitement un beau calendrier éphémère, se vendant par tout 1 fr. 50, en montre au magasin.

Presses à copier françaises
Maroquinerie de luxe et ordinaire
MOULLEUR PÉRIEX
Concessionnaire à Lyon du Classeur-Rapide, remplaçant avantageusement tous ceux connus à ce jour.

A AFFERMER

A VILLEURBANNE

à 300 mètres de la station des tramways et à 2 kilom. de la

UNE PROPRIÉTÉ DE RAPPORT

de 75,000 mètres d'un seul tenement dont 45,000 mètres clos de murs

Terres, prés, jardinage, vignes, arbres fruitiers, bois, etc. Facilités pour l'arrosage. Ferme grand bâtiment d'exploitation. Instruments aratoires.

LE CLOS POURRAIT SE LOUER SEUL

S'adresser sur les lieux à M. Briquet, chemin Sautin.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE
VEDNET
La Porte des Eaux de Table
VEDNET
MEDAILLE D'OR
Médaille d'Or Exposition Universelle 1875
Médaille d'Or Exposition Universelle 1889
Médaille d'Or Exposition Universelle 1904
Médaille d'Or Exposition Universelle 1905
Médaille d'Or Exposition Universelle 1906
Médaille d'Or Exposition Universelle 1907
Médaille d'Or Exposition Universelle 1908
Médaille d'Or Exposition Universelle 1909
Médaille d'Or Exposition Universelle 1910
Médaille d'Or Exposition Universelle 1911
Médaille d'Or Exposition Universelle 1912
Médaille d'Or Exposition Universelle 1913
Médaille d'Or Exposition Universelle 1914
Médaille d'Or Exposition Universelle 1915
Médaille d'Or Exposition Universelle 1916
Médaille d'Or Exposition Universelle 1917
Médaille d'Or Exposition Universelle 1918
Médaille d'Or Exposition Universelle 1919
Médaille d'Or Exposition Universelle 1920

Dépôt à Lyon, chez M. Léoras.